

Discours prononcé par
Louis-Joseph MANSCOUR, Député Européen
Le vendredi 06 février 2015 à Basse-Terre Gpe
20^{ème} Conférence des Présidents des RUP

Merci Mr le Président,

Mme la Commissaire,

Mme la Ministre,

Messieurs les Présidents des Régions Ultrapériphériques

Chers Collègues Elus,

Mesdames et Messieurs,

Voilà déjà 20 ans,

20 ans, c'est l'âge, bien sûr, de toutes les audaces, mais c'est aussi celui de tous les espoirs ; ceux de voir enfin, les institutions européennes apporter des réponses encore plus adéquates à nos problèmes spécifiques.

C'est particulièrement habité par cette confiance, que je participe aujourd'hui, à cet important rendez-vous.

La présence d'éminentes personnalités, dont celle de Madame Carina CRETOU, que je salue tout particulièrement, témoigne de la place essentielle qu'occupe cet évènement, dans le devenir des relations entre les RUP d'abord, mais également entre elles et l'Union Européenne.

Ce moment important nous offre l'occasion de mesurer le chemin parcouru en 20 ans, grâce notamment à la politique de cohésion et au POSEI, mais aussi aux nombreux programmes financés par les « fonds européens » qui ont permis à nos régions de se développer et de valoriser leurs atouts.

Et s'il est vrai que pour certains décideurs, le montant des aides peut paraître parfois insuffisant, au regard du souhaitable, il offre incontestablement à tous (Collectivités, acteurs économiques), tout un champ du possible.

Mesdames et Messieurs,

Bien plus qu'un espace de réflexions et de Résolutions, la Conférence des Présidents des RUP doit être un espace d'anticipation, de concrétisation et d'actions !

Aujourd'hui, à la faveur de mon expérience récente de député européen, et fort du suivi attentif des dossiers tels que l'Octroi de Mer, le POSEI pêche, j'ai acquis la conviction que les RUP doivent s'inscrire dans une toute nouvelle démarche.

Il faut résolument aller plus loin !

S'interroger sur le concept même « d'ultrapériorité. » Est-il bien ancré dans le corps du traité ? Rend-t-il irréversible l'approche communautaire à l'égard des RUP ?

L'article 349 permet-il, en particulier aux professionnels du droit (je parle de fonctionnaire de la commission) traitant des données relatives aux DOM de bénéficier d'une plus grande sécurité juridique ?

Permettez que je vous dise que rien n'est moins sûr...

Lors de la 18ème Conférence des Présidents des RUP, Victorin LUREL alors Ministre des Outre Mer, livrait déjà ces réflexions, je le cite:

« ... parce que je suis convaincu que nous devons inscrire notre initiative dans une vision renouvelée de la relation entre les RUP et l'Union.

Ce que je souhaite aujourd'hui, c'est précisément vous convaincre du bien-fondé de cette initiative et vous proposer des voies de progrès, pour peu que nous ayons la volonté politique collective de fonder les relations de nos RUP avec l'Union sur des bases plus équitables pour effectivement tenir compte de leurs vulnérabilités. »

Deux ans après, je souscris totalement, à ses propos, à cette démarche, en capacité de faire valoir les intérêts et les difficultés communes de nos territoires, au sein de l'Europe, et d'assurer véritablement, un traitement équitable des RUP par rapport aux autres régions de l'espace communautaire.

Aujourd'hui, de nouveaux challenges nous attendent, et pour les réussir, il faudra bousculer nos habitudes, briser les rigidités de l'Etat-Providence, mobiliser les énergies de tous : Collectivités, acteurs économiques et sociaux, populations.

Les élections en Grèce et leurs résultats sont un bel exemple et un signal fort. L'Union Européenne devra désormais être à l'écoute, et tenir compte du message des citoyens.

Madame la Commissaire à la Politique Régionale,

Je vous sais particulièrement attentive aux problématiques de nos territoires : vos diverses interventions, ainsi que votre feuille de route présentée devant la Commission de Développement Régional, en attestent largement.

Nous avons besoin de VOUS, pour porter notre voix auprès de vos Collègues du Collège des Commissaires ; Car, c'est bien cette mobilisation entière dont nous avons besoin aujourd'hui.

Nos RUP sont indéfectiblement liées à l'UE, et le slogan qui a marqué la toute 1ère Conférence « Nos différences se ressemblent et nous rassemble », est plus que jamais de mise.

Nous sommes persuadés que collectivement nous pourrions réaliser des avancées constructives au bénéfice de nos territoires.

Mesdames, Messieurs, je vous remercie de votre attention